



La WAB, Le Digital Coopératif

Quoi ? La WAB, un projet multiforme qui propose à la fois :

- Une école du Web, en alternance, sur 2 années. Ce sont des polyvalents du web qui sont formés, appelés Web Designers
- Une plateforme d'initiation aux métiers du Web pour les demandeurs d'emplois, qui peuvent être formés aux différents métiers du digital sur 7 mois gratuitement. Ce cursus est labellisé Grande Ecole du Numérique
- Un pôle de formation pour les professionnels, sur des formations-actions courtes et opérationnelles, adaptés aux contraintes des chefs d'entreprises et salariés. Les modules ont été reconnus par la Commission Nationale des Certifications Professionnelles en Juillet 2017, ce qui en fait des mini diplômes reconnus au niveau national
- Un partage de ressources digitales avec un groupement d'employeurs,
- Un incubateur de projets pour accompagner les porteurs de projet sur le territoire,

Qui ?

Après une courte période de portage associatif, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été créée en août 2016 pour s'adapter à l'évolution et à l'ampleur du projet. LA SCIC mobilise un partenariat large avec les collectivités locales (la mairie et la communauté d'agglomération de Bergerac) mais aussi des partenaires privés (le Crédit agricole Charente Périgord, la société d'assurances AG2R, et des actionnaires individuels).

Le Communauté d'Agglomération de Bergerac, le Conseil Général de la Dordogne, la Région Nouvelle Aquitaine, la DIRECCTE Dordogne soutiennent le projet à l'aide de subventions d'investissement.

Où ?

La WAB intervient à plusieurs échelles :

- Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à Bergerac
- Auprès des entreprises, des habitants de la Communauté d'agglomération et du Pays du Grand Bergeracois,
- Plus largement, à l'échelle du département de la Dordogne et bientôt sur la Nouvelle Aquitaine dans son ensemble

A quels enjeux du territoire et/ou des quartiers, la démarche ou le projet répondent-ils ?

Le lancement du projet est lié à un constat effectué par l'équipe WAB à partir de 2015 : aux côtés de quelques fleurons industriels dans des filières spécialisées, le dynamisme économique du Bergeracois relève notamment d'une multitude de PME et TPE présentant d'importants besoins numériques non satisfaits (en matière de communication et de promotion, de présence sur les réseaux sociaux ou de gestion de process).

L'enjeu est double : le maintien voire le développement des filières économiques locales (services, artisanat, commerce, viticulture-œnologie...) et l'accroissement de l'offre d'emploi local, non délocalisable à l'échelle des quartiers et de l'agglomération bergeracoise.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Pour contribuer ainsi à la revitalisation du territoire, la WAB porte plusieurs objectifs :

- Repérer de manière fine les besoins numériques des TPE, PME et plus généralement des employeurs locaux,
- Contribuer à former au numérique, les chefs d'entreprises et leurs salariés, mais aussi des demandeurs d'emploi, des étudiants en recherche de reconversion,... depuis septembre 2016.
- Proposer des outils de mutualisation entre les structures employeuses, à travers un groupement d'employeurs depuis l'été 2017
- Favoriser l'émergence et l'installation de nouvelles activités, à travers un incubateur numérique, susceptibles d'accueillir des porteurs de projets (ou d'idées) qui souhaitent « qu'on leur mette le pied à l'étrier » - janvier 2018
- Répondre à des sollicitations extérieures de la part d'autres collectivités dans les prochains semestres pour faire bénéficier l'ingénierie WAB à d'autres territoires

Quelles sont les actions menées?

- L'action la plus emblématique concerne en premier lieu l'école numérique, qui propose à des demandeurs d'emplois de suivre une formation gratuite de 7 mois d'initiation aux métiers du web, cursus dénommé Sésame Numérique. Ce cursus a permis à la WAB de recevoir le label « Grande Ecole du Numérique ». Chaque année, une quinzaine de stagiaires sont formés.
- Ce Sésame Numérique peut être prolongé par une formation en alternance au sein de l'Ecole de la WAB, sur deux ans, qui requiert l'adhésion d'un employeur, TPE, PME ou autre (apprentissage ou contrat pro). L'objectif de placement est important, dans la mesure où il s'agit de former des profils polyvalents, qui maîtrisent une compétence (secrétariat, gestionnaire ou commercial par exemple) et développent une compétence numérique qui va être internalisée dans la structure employeuse (webmaster, community manager...).
- Les parcours de formation-action courts pour les professionnels concernent essentiellement 9 modules pragmatiques et opérationnels. Ces modules, sur un maximum de 5 journées, apportent de manière personnalisées des solutions aux professionnels pour les aider à se développer grâce au digital. Ces modules ont été reconnus au niveau national par la CNCP, ce sont des diplômes d'Etat.

Quels sont les financements européens mobilisés ou envisagés?

- Lors de la phase de diagnostic, l'association a bénéficié de crédits d'Etat au titre de l'aide à la transition numérique (45 000 €) et d'autant de fonds européens (45 000 € de FEADER) au titre du programme Leader du Grand Bergeracois, pour la réalisation d'audits numériques, au bénéfice de 200 entreprises.
- Les formations bénéficient soit des financements mobilisés par les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés, selon les branches professionnelles, comme AGEFFOS-PME ou le FAFIH, OPCALIM, FAFSEA...) mais aussi de fonds de la Région ou de l'Etat complémentaires.
- La WAB s'est inscrite dans les financements du Plan Local de Revitalisation sur le bergeracois suite à la fermeture d'un site militaire par l'Etat, au titre de « la redynamisation du centre-ville de Bergerac ». La Communauté d'Agglomération de Bergerac, le Conseil Général de Dordogne et la Région Nouvelle Aquitaine ont apporté plus de 500 000 euros à La WAB pour qu'elle puisse trouver un lieu, l'aménager, l'équiper et développer ses différentes activités.
- Enfin, un dossier de subvention est sollicité au titre du FEDER – Axe 5, pour cofinancer le projet d'investissement de l'incubateur numérique (180 000 € demandés)

Quel est l'apport de l'Europe au projet ou à la démarche?

Le premier apport de l'Europe s'est manifesté à travers le programme Leader pour lancer une réflexion préalable, à travers des audits numériques, qui a permis de valider les besoins des entreprises et calibrer la réponse de la WAB en matière d'offre de formation, dans une logique d'innovation et de recours au levier numérique.

- Le second apport de l'Europe s'est aussi concrétisé dans la deuxième phase de développement du projet global, en matière d'incubateur numérique, sur l'appui à un investissement lourd et exigeant.
- En définitive, l'aide européenne agit aussi comme un révélateur de la qualité du projet, qui lui reconnaît sa légitimité en termes d'acteur majeur sur le territoire.

Quelles sont les difficultés repérées ?

Plus que des difficultés, il s'agit de souligner un certain nombre de points de vigilance, tant sur le repérage des bénéficiaires des formations, que sur la bonne adéquation des besoins des entreprises pour le dispositif de formation en alternance. Il importe en effet de garantir des débouchés solides pour des bénéficiaires dont la moitié au moins relève des quartiers de la politique de la ville.

Il faut aussi savoir mobiliser les prescripteurs utiles pour repérer et mobiliser le public cible des formations (Services publics de l'emploi, collectivités locales, acteurs relais...)

Contact

Alban BRETTE

alban.brettes@la-wab.fr - 05 32 28 01 17 - <https://www.la-wab.fr/>

Juillet 2017